

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

DISCOURS

PRONONCÉS DANS LA SÉANCE PUBLIQUE

TENUE PAR

L'ACADÉMIE FRANÇAISE

POUR LA RÉCEPTION

DE M. ALBERT VANDAL

Le 23 décembre 1897



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC XCVII

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

M. ALBERT VANDAL, ayant été élu par l'Académie française à la place vacante par la mort de M. LÉON SAY, y est venu prendre séance le jeudi 23 décembre 1897 et a prononcé le discours suivant :

MESSIEURS,

En prenant place parmi vous, M. Léon Say vous rappelait un mot prononcé par l'un de ses prédécesseurs au pouvoir, par certain ministre d'un temps antérieur au sien, à moins que ce ne fût un ministre de tous les temps. Comme les représentants d'une grande industrie étaient venus l'entretenir d'une affaire d'importance, cet homme d'État plein de franchise leur avait répondu : « Vous pouvez compter sur mon impartialité, car je ne sais pas le premier mot de la question. » En face des problèmes financiers et économiques qui ont passionné votre illustre

confrère, je crains, Messieurs, que cette impartialité ne soit la mienne. Est-ce à moi, simple historien, assez ennemi de la politique pour n'avoir plaisir à l'observer que dans le passé et à distance, qu'il appartient de louer dignement le ministre compétent et rare, le savant gouverneur de nos finances, celui qui en a connu, suivant l'expression de La Bruyère, tout le fond et tout le mystère?

Mes scrupules seraient plus grands, si l'ampleur intellectuelle de M. Léon Say n'avait dépassé le cadre de ses fonctions et de ses travaux, si chez lui l'homme n'était aussi intéressant à considérer que le financier et le politique. De plus, un privilège de son heureuse nature lui a permis d'éclairer pour nous les accès de la science et de dissiper les obscurités du temple, car son esprit semblait jouir de la merveilleuse propriété qu'ont certains corps : il faisait de la lumière. L'honneur de lui succéder augmente celui que vous m'accordez, en m'admettant dans la compagnie où vous êtes constitués gardiens du bon renom et de la dignité des lettres, où vous maintenez le culte des belles formes d'art adaptées aux pensées hautes ou subtiles, où vous apparaissez comme une grande tradition vivante, dont la force et le prestige s'accroissent par le déclin de beaucoup d'autres. Je sens tout le prix de cet honneur et vous en ai une profonde reconnaissance.

Si M. Say a mis la science dans la politique, il mit aussi l'art dans la science, avec une grâce, un entrain, une vivacité d'allures, qui le marquaient d'un trait distinctif et charmant. Ce fut un grand savant, mais un savant gai. Nul n'a mieux prouvé que la bonne humeur est une force. Elle

rayonnait en lui ; son plaisir était de la propager, car il y voyait un signe et un principe de santé, et lorsqu'il eut à influencer sur les destinées de son pays, ses efforts tendirent surtout à augmenter les facilités de l'existence nationale, à lui donner plus de largeur et d'enjouement. Patriote, il le fut passionnément ; mais l'image qu'il se faisait de la patrie était particulière. Il ne se la figurait point, comme nos guerriers d'autrefois, sous les traits d'une déesse en furie, passant d'un vol d'aigle sur les peuples soulevés : il ne la réduisait pas non plus à une pâle et mystique abstraction. Il aimait à se la représenter comme une avenante et accorte personne, entourée de ses aises, préférant à un luxe voyant un solide bien-être, gouvernant sagement son intérieur, prospérant au physique et au moral par l'intelligente direction de sa vie, par le judicieux aménagement de son temps et de ses revenus : aspect florissant, teint frais et belle carnation, voilà ce qu'il désirait pour elle, et s'il s'était voué à la recherche des vérités économiques, c'était qu'elles lui apparaissaient comme les règles de l'hygiène sociale.

Son nom, d'ailleurs, et sa naissance le prédestinaient à ce genre d'études. Son grand-père, J.-B. Say, n'est-il point considéré comme le fondateur parmi nous de la science économique ? D'autres membres de sa famille avaient ajouté au patrimoine et au lustre de cette science. Il portait en lui la doctrine et l'expérience accumulées de plusieurs générations : M. Thiers l'appelait « le petit-fils du libre échange ».

Le principe dont il avait hérité fut toutefois fortifié en lui par le travail personnel et se rattacha à une concep-

tion d'ensemble des rapports entre l'individu et l'Etat. Ainsi furent épargnés à votre confrère ces doutes, ces difficultés à se faire une conviction, qui saisissent beaucoup d'entre nous au milieu de la mêlée des théories et des faits économiques. L'un des hommes qui honorent le plus la France par une valeur intellectuelle et morale hors de pair, ce qui ne l'empêche pas d'être un homme d'esprit, disait, comme on s'efforçait de le rallier au dogme du libre échange : « En religion, j'ai le bonheur de posséder la foi ; je l'ai aussi en politique ; vous voulez maintenant m'en inculquer une troisième, la foi économique ; c'est trop de trois pour un seul homme ; j'y renonce. » M. Say ne connut point ces embarras, car sa croyance politique et sa croyance économique n'en faisaient qu'une : elles se confondaient en une foi profonde dans l'excellence et le bienfait de la liberté. Issu de cette bourgeoisie qui essaya de reprendre en 1830 l'œuvre de 1789, de la consolider et de s'y tenir, il se réclamait très haut de la date fameuse, détestait les privilèges d'autrefois, mais n'admettait pas qu'on les ressuscitât contre une classe quelconque et que la Révolution aboutît seulement à déplacer l'injustice. Ce fut un libéral suivant l'ancienne et la première formule, un libéral classique, actif aussi, pratiquant : c'est là qu'il faut chercher l'unité de sa doctrine et l'unité de sa vie.

Né à Paris en 1826, il assista en simple spectateur à la révolution de Février, à cette surprise qui entraîna une perturbation. Plus tard, il souffrit de l'éclipse de la liberté politique, sous un régime auquel la France ne demandait que l'ordre. Cependant le souverain à l'âme généreuse,

qui régnait alors, cherchait à réaliser dans le domaine des intérêts matériels les idées d'émancipation qui avaient enchanté sa jeunesse, et qui, au fond du cœur, restaient ses dieux intimes. Sa politique brisait les chaînes de l'industrie, allégeait les entraves du commerce, tendait à réunir les nations sur le terrain d'une concurrence pacifique. Les économistes libéraux secondaient cet effort, et tout progrès dans le sens de leurs vœux, si spécial qu'il fût, leur était précieux. Un jour, Michel Chevalier arrive au *Journal des Débats*, la mine épanouie, le regard vainqueur : « Je viens des Tuileries, dit-il ; j'ai conquis, je vous apporte la liberté. » A ce mot magique, l'émotion est grande ; on s'empresse autour du visiteur, on l'interroge : « Eh ! oui, reprend-il, la liberté de la boucherie. » Point n'est besoin de dire le désappointement qui suivit cet aveu : pourtant, les satisfactions de détail où se plaisaient les disciples de J.-B. Say, précédaient ou accompagnaient de grandes mesures : on le vit lorsqu'en 1860 la signature de nouveaux traités de commerce vint inaugurer dans les échanges entre peuples une ère d'affranchissement et fut presque un 89 économique.

M. Say applaudit à cette révolution et il devait passer une partie de sa vie à en défendre les conquêtes, mais on ne saurait dire qu'il y ait participé. A cette époque, s'il avait déjà prouvé, par divers écrits, qu'il s'intéressait activement aux études d'où sa famille avait tiré tant de renommée, le grand laborieux, l'homme d'État et de hautes finances qu'il serait un jour, se laissaient pressentir à peine. Sa jeunesse semblait sa carrière : il paraissait tout occupé à la faire prospérer et fleurir.

Qu'il était charmant alors, au dire de ceux qui l'ont le mieux connu ! Il y avait en lui quelque chose d'exubérant et de printanier, une ardeur à vivre, un besoin de se répandre. Son abord franc et ouvert, sa verve pimpante, attiraient et retenaient les sympathies : les amitiés qui lui vinrent à cette première heure sont restées celles de la dernière ; elles ont fait côte à côte avec lui la traversée de la vie. En compagnie de jeunes gens de son âge et de situation égale, il allait au plaisir et au mouvement : le monde, le bal, les sociétés diverses, la littérature et l'art, les affaires, l'amusaient tour à tour et le captivaient. On le rencontrait dans nos théâtres, dans nos musées, dans nos promenades, sur nos boulevards, sensible aux aspects divers de l'activité humaine et sensible à la beauté des choses, amoureux de Paris, de la ville sans pareille qui mêle tant de grâce à sa grandeur. Puis, au lendemain de cette vie qui se dispersait sur mille objets et semblait n'en cueillir que la fleur, une série d'articles signés de lui fut presque une révélation. C'était une attaque vivement menée contre les procédés financiers de l'administration parisienne, une polémique substantielle autant qu'alerte. Qu'il eût tant d'esprit, personne n'en fut surpris, parmi ceux qui avaient eu la chance de l'approcher : on s'étonna un peu de lui trouver tant d'acquis et de maturité. C'est que, à l'insu même de ses amis et comme en se jouant, il avait interrogé les auteurs, compulsé les ouvrages, pris sur le vif une foule d'observations. Une mémoire extraordinaire, un rare pouvoir d'assimilation, une curiosité universelle et toujours en éveil, lui avaient permis de faire provision de connaissances et d'idées. Tout le long du chemin parcouru d'un air de désinvolture, il

s'était instruit, préparé, muni : il avait lu dans les livres, il avait lu dans la vie.

Les milieux qu'il fréquenta bientôt de préférence à tous autres, concoururent au plein épanouissement de ses facultés. De bonne heure, ses opinions politiques et de naturelles affinités l'avaient attiré au *Journal des Débats* : un mariage heureux et digne, qui plaça près de lui celle qu'il nommait « sa conscience », l'en rapprocha davantage et le fit désormais de la maison.

Il l'aima d'une tendresse attentive et profonde, cette maison toujours hospitalière aux lettres : elle répondait doublement à ses goûts sensés et libéraux, car elle savait à la fois se conserver et se renouveler : la vie du *Journal* reflleurissait sans cesse dans un cadre vieilli, dans cette archaïque demeure qui semble avoir la coquetterie de sa vétusté. Heureuse maison, plus heureuse que le palais d'à côté, elle a su pendant près d'un siècle échapper aux révolutions et garder sa dynastie ! M. Léon Say y retrouva, respectée et dominatrice, la tradition des grands fondateurs. Le lieu était sûr, honnête, agréable, parfumé d'urbanité. Le bureau, la *salle* de rédaction avait sa physionomie très marquée : on s'y serait cru dans une réunion d'amis, dans un cercle d'esprits cultivés et polis, dans un salon, vivant et actif salon, qui prenait toujours en politique le parti de la liberté et le parti du goût en littérature, se passionnait pour les causes nobles, frondait spirituellement le pouvoir sans ébranler la société, inquiétait les Tuileries et voisinait avec l'Institut. Le régime d'alors défendait de tout dire, mais permettait de tout sous-entendre, et quels maîtres dans l'art de l'insinuation, de l'ironie ailée, que Prévost-

Paradol, Saint-Marc Girardin, John Lemoine et tant d'autres. M. Say se fit leur collaborateur régulier : il fut surtout l'ami du *Journal des Débats*, ami dévoué, sagace, avant d'en devenir le conseil et l'inspirateur.

Par une fortune non moins heureuse, son milieu de famille était un centre intellectuel, où son esprit venait à la fois se reposer et se retremper. Il était presque chez lui dans un de ces salons de bourgeoisie lettrée qui de tout temps ont tenu si bonne place dans notre société française. L'âme de cette réunion était une femme d'élite, qui avait pour lui une tendresse de mère. Telle était alors, telle nous la vîmes, à l'heure tardive où la nature, par un privilège rare, lui avait laissé un visage clair et rosé sous les cheveux blancs qui lui faisaient une couronne d'aïeule, et quiconque a pu l'approcher ne saurait l'oublier, cette adorable grand'mère, fidèle à ses affections, fidèle à ses enthousiasmes, et jusqu'au bout de sa verte vieillesse, plus jeune que son siècle. Ses amis s'appelaient Ampère, Gratre, Péreyve : c'étaient aussi, à côté de grands savants et de suaves penseurs, des lettrés, d'admirables artistes : autour de l'accueillant foyer, ils se groupaient simplement, librement, pour la seule satisfaction d'échanger des idées et le plaisir d'être ensemble.

L'été, on émigrail sur les bords de l'Oise, au château de Stors. M. Say avait indiqué lui-même à ses amis cette belle résidence et leur en avait ménagé l'achat. Il aimait la vallée de l'Oise, ce pays plaisant et joli, aux harmonies discrètes ; il en aimait les ondulations gracieuses, les lointains noyés de verdure et les horizons veloutés. Il aimait, dans le parc, les hautes futaies illuminées de soleil ; tout

l'attirait en ce riant séjour où il lui fut donné, jusqu'au soir de sa vie, de passer le meilleur de son temps : faveur enviable, car les lieux témoins de notre jeunesse nous font goûter en eux, autant que leur charme propre, l'émotion des souvenirs. Ainsi, à la réunion de son choix, il avait fait un cadre selon son gré. Là, à la fin des chaudes et laborieuses journées, on se retrouvait : aux premières heures de la nuit, on s'attardait sur la terrasse dominant la rivière ; dans le grand silence d'alentour, le glissement doux des eaux berçait le murmure des paroles, et la conversation tournait en rêverie ; que d'espoirs trop tôt déçus, que de projets peut-être irréalisables s'ébauchaient alors, spéculations de nobles esprits dont la mémoire nous doit rester chère, car ils aimèrent le beau et voulurent le bien !

Ainsi entouré, soutenu, M. Léon Say s'avancait dans la vie d'un pas confiant. Pendant les dernières années de l'empire, il se mêla plus activement aux luttes des partis et, par des démêlés assez vifs avec le pouvoir, conquit ses grades dans l'opposition. Il en partagea les croyances, les élans, les illusions. A l'intérieur, il n'estimait pas que le maintien d'un pouvoir fort fût compatible avec la renaissance d'institutions libérales. Au dehors, ses sympathies, qu'il n'a jamais reniées, le portaient vers les nations qui nous avaient donné l'exemple du régime représentatif et vers celles qui nous devaient le bienfait de l'indépendance. Il fut de ceux qui souhaitaient pour notre pays un rayonnement doux, qui rêvaient une France exportatrice de produits et exportatrice d'idées, s'inspirant, dans ses interventions et ses alliances, des principes qu'elle avait proclamés

naguère, et restant d'accord avec elle-même. Mais une fatalité pesait depuis la Révolution sur notre politique extérieure et mettait en contradiction notre intérêt et notre principe. Dans sa tâche émancipatrice, l'esprit français fut trop souvent l'ennemi de la puissance française, et l'histoire enveloppe aujourd'hui dans le même jugement sévère les erreurs de nos gouvernements et les générosités imprudentes d'une partie de l'opinion. Cependant, au regard d'une postérité plus lointaine, sera-ce un titre vain que d'avoir accru la somme d'indépendance, de justice, existant en ce monde ? Cet honneur, nous l'avons cruellement payé : on a vu se retourner contre nous les forces que nous avons mises aux mains des peuples : elles ont servi à nous frapper, à nous blesser, à nous atteindre au plus profond de nous-mêmes, mais qui sait si la conscience universelle ne nous vengera pas, si elle ne nous venge pas déjà, en mesurant ce que l'humanité a perdu depuis que la France est moins grande !

Nos désastres de 1870 furent l'accablant démenti qu'infligea la réalité au rêve de tout un siècle. A cet instant, parmi les Français d'âme vraiment patriote, les divergences d'idées et de principes se turent. Le jour où l'on sut nos premiers revers, M. Léon Say rencontra M. Pouyer-Quertier, son robuste et allègre adversaire sur le terrain économique, celui qu'il appelait « le protectionniste joyeux ». — « Il s'avança vers moi, — a raconté M. Say — et m'embrassa. Près de nous étaient des jeunes gens qui riaient de voir s'embrasser deux gros hommes. Il me dit : Il n'y a plus ni libre-échangistes, ni protectionnistes : il n'y a plus que des Français bien

malheureux. » Quelques semaines après, M. Say était enfermé dans Paris, dans son Paris, dont il avait voulu partager les épreuves.

Pendant le siège, sa correspondance intime dénote, en même temps qu'un touchant regret des siens et l'exquise sensibilité de son âme, une fermeté tranquille, égale, se tenant aussi éloignée des affolants mirages que d'un déprimant pessimisme. Ce qui le fait particulièrement souffrir, c'est la claustration morale de Paris séquestré de la France et du monde : « un siège, écrit-il, c'est surtout ennuyeux », et il aspire à être ravitaillé... en nouvelles. Hélas ! l'élargissement de Paris résulta de la défaite finale et précéda de bien peu l'insurrection sacrilège : lorsque l'Assemblée nationale se réunit, elle crut d'abord ne trouver devant elle que les ruines de la patrie.

M. Say y avait été envoyé à la fois par les électeurs de Paris et par ceux de Seine-et-Oise. A l'Assemblée, il fut immédiatement distingué par le nouveau chef du pouvoir exécutif, qui reconnut en lui une force réparatrice ; appelé à la préfecture de la Seine, puis, le 7 décembre 1872, au ministère des finances, il se trouva désigné, a-t-on dit, comme l'un des administrateurs de l'infortune publique. Lourd et douloureux honneur, mais la facilité, la souple vigueur de son intelligence le mirent tout de suite de niveau et de plain-pied avec les hautes tâches.

Pour cette période, son nom reste attaché d'abord à la réorganisation de Paris. Il trouva Paris ensanglanté et fumant, plein de décombres, défiguré par les stigmates d'une lutte atroce. Il pansa et ferma ces plaies. Sous son autorité, Paris reprit goût au travail, c'est-à-dire à la vie :

les moyens de communication s'accrurent, l'appareil circulatoire de la grande ville se développa, les écoles surtout se multiplièrent. M. Say jugeait qu'après avoir fait pénétrer l'air et le soleil dans des quartiers longtemps déshérités, on devait y porter maintenant la lumière de l'instruction, pour combattre les obscurités dangereuses de l'esprit, les rêves délétères et les fantômes mauvais; cette tentative d'assainissement moral lui fut œuvre chère. Il songeait moins à embellir le présent qu'à préparer l'avenir; n'avait-il pas écrit, en comparant une administration fastueuse à un mari qui couvrirait sa femme de diamants et de bijoux : « Cela peut être d'un bon mari, cela n'est pas toujours d'un bon père. »

Ministre des finances, il mit la dernière main au paiement de l'indemnité de guerre et à la libération du territoire : puis, dans un rapport célèbre, il fit l'historique de cette opération sans précédent et montra comment une suite d'appels bien conçus à nos ressources profondes, fruit du travail et de l'épargne, avaient suffi pour que la France se reconquît elle-même et étonnât le monde par sa ponctualité. Cette constatation rassurante rompit un instant notre deuil : ce fut un éclair de joie passant dans ces jours sombres. A qui lui valut cette consolation, la France est redevable d'un des plus sensibles bienfaits qu'un peuple puisse recevoir d'un homme, une reprise de confiance en soi-même, en son relèvement, en sa vitalité.

Sur le terrain politique, M. Léon Say avait évolué aux côtés de Thiers et dans le même sens. Bien que ses antécédents parussent l'incliner vers la monarchie constitutionnelle, il accepta la République loyalement : il fut un de ces ralliés

de la première heure auxquels le nouveau régime dut de vivre et de s'établir. Le parti républicain reconnut désormais en lui, pendant l'ère des périls et des vicissitudes, son ministre des finances attitré, indispensable, celui auquel Thiers avait trouvé toutes les qualités de la fonction, sauf une, disait-il, — la férocité. Si parfois d'autres charges non moins éclatantes, une grande ambassade, la présidence du Sénat, le recherchent et se le disputent, l'opinion publique le rappelle aux finances et y désigne sa place. En tout, il garda le portefeuille plus de six ans, dans huit cabinets différents.

De nos jours, un tel ministère, c'est presque un règne. Si M. Say a pu, grâce à cette quasi-inamovibilité, marquer de son empreinte tout notre système financier, ce maître en sa partie n'était pourtant pas un monarque absolu : souverain constitutionnel, il avait à compter avec le Parlement ; une partie de son existence se passait à la tribune. Il y porta un genre d'éloquence qu'on a dit anglais et qui me semble au contraire très français. Son talent était fait de quelques-unes des meilleures qualités de notre race, simplicité, naturel, précision et bonne grâce. Dès qu'il montait à la tribune, bien qu'il n'imposât pas au premier abord et n'eût point la prestance de l'orateur, l'attention s'éveillait et aussi, sur la plupart des bancs, un sentiment de satisfaction : chacun prévoyait qu'on allait commodément et agréablement s'instruire en contact avec un homme de bonne compagnie, dont l'esprit avait je ne sais quoi de reposant et de confortable. Il débutait sans faste, poursuivait tranquillement, et bientôt le charme familier de son discours captivait plus que de grands effets d'élo-

quence. Chez lui, rien d'apprêté : un langage facile, aisé, abondant, pailleté de jolis mots et de comparaisons heureuses, que soulignaient la caresse du regard et de la voix ; du pittoresque et de l'imprévu ; des réparties promptes et souvent mordantes, mais en même temps une courtoisie parfaite, dangereuse pour ses adversaires, car elle leur ôtait le droit de se fâcher et les obligeait à recevoir en patients résignés les traits qu'il leur décochait avec une malicieuse bonhomie. Par-dessus tout, il avait le don de débrouiller, de clarifier les questions les plus troubles : sa parole était comme un filtre au travers duquel ces questions prenaient exceptionnellement une attrayante limpidité.

Cette élocution lumineuse n'était d'ailleurs que le resplendissement au dehors d'une pensée toujours nette, d'un esprit de plein air et de grand jour, qui fuyait les brumeux sophismes et s'en allait droit aux horizons purs. M. Say avait horreur des conceptions obscures, compliquées, trop ambitieuses : les cimes le tentaient peu et ne lui convenaient guère : on y est trop souvent dans les nuages. Il s'en tenait aux vérités moyennes, mais excellait à orner, à fleurir les sentiers par lesquels il y ramenait ses interlocuteurs, à travers mille agréments et mille détours de conversation.

Si son grand art à la tribune était de causer avec la Chambre, il causait aussi dans les commissions, dans les bureaux, au conseil, partout où l'appelait sa fonction. Point de ministre plus abordable, plus soucieux de l'opinion d'autrui. Méditait-il quelque opération importante, un emprunt, une conversion ? On le voyait faisant appel à toutes les com-

pétences, se tenant en contact permanent avec le monde des affaires, tâtant les ressources et les dispositions du crédit, traitant avec les ménagements qu'on lui doit cette impressionnable puissance. Le crédit, c'est une sensitive : un rien l'effarouche, le fait s'évanouir ; pour le saisir au bon moment et l'utiliser, il faut un art tout de tact et de délicatesse, que M. Léon Say entendait à la perfection.

En temps ordinaire, il n'était pas moins accessible. Les portes de son cabinet restaient ouvertes aux solliciteurs, aux donneurs d'avis : il se consolait de l'ennui qu'on lui causait en recueillant quelques observations de fine psychologie : c'étaient pour lui les profits du métier. Un jour, certain spéculateur assez connu se présente à lui, et du ton que l'on prendrait pour dénoncer un scandale : « Monsieur le ministre, dit-il, voilà vingt ans que je joue à la hausse, et je ne suis pas décoré. » La requête fut écoutée avec une placidité souriante, mais n'eut point d'autre suite. Si notre ministre reprochait à Napoléon, qui prétendait décréter la confiance parce qu'il commandait à la victoire, d'avoir voulu mettre en prison les spéculateurs à la baisse, lui-même n'appliquait pas ce faux système en sens inverse et ne considérait point que jouer à la hausse fût un titre à la reconnaissance publique. Il réservait pour ses collaborateurs dans le service d'État, pour ce personnel modeste et zélé, les récompenses dont il disposait, et ne cherchait la sienne que dans la satisfaction de soi-même, dans l'approbation des gens honnêtes et compétents.

Il a fallu que nous le perdions pour qu'un trait tout à son honneur en ce genre vînt à notre connaissance. Sans de

récentes révélations que sa mort seule a permises, saurions-nous aujourd'hui qu'en 1879 le Président de la République avait voulu lui conférer d'emblée le grade suprême dans la Légion d'honneur? Les décrets avaient été signés, mais arrêtés dans leur trajet entre l'Élysée et le *Journal officiel* : ainsi leur avait manqué l'indispensable sanction de la publicité : avait-on craint, en un temps où la modération devenait suspecte, de décerner à ce grand modéré un témoignage de gratitude nationale? Averti de l'intention, M. Léon Say ne réclama jamais contre un manque de mémoire ou de courage. Plus tard, après la retraite du Président, les décrets lui ayant été officieusement remis, il les laissa dormir parmi ses papiers et n'en parla à personne. Dans sa fierté modeste, il ne fit aucune démarche pour obtenir le droit de porter la distinction si bien méritée, prenant pour règle les principes, à défaut des pratiques de son parti ; nul ne désapprouvera, je pense, cette façon de se montrer républicain.

Il commençait d'ailleurs, au sein d'un parti dont les actes provoquaient ses regrets plutôt que sa résistance, à s'isoler dans sa prudence et son libéralisme. Ce fut l'une de nos disgrâces qu'il n'ait pas su revendiquer, sur l'ensemble des affaires, l'influence à laquelle lui donnait droit l'autorité de ses services. Moins chef de parti que chef d'école, il manifesta surtout au pouvoir les qualités qui eussent fait de lui l'auxiliaire permanent et précieux d'un grand gouvernement.

Son testament de ministre fut toutefois un avertissement général, une adjuration émue, dont quinze années d'expérience ont attesté la valeur. Le discours qu'il prononça

le 27 juillet 1882 devant la Chambre, à l'appui d'un budget de vérité et de précaution, est demeuré son chef-d'œuvre : un haut enseignement s'en dégage et comme une philosophie des finances républicaines.

En présence de témérités croissantes, M. Say sut dire à cet instant et expliquer que le régime démocratique et parlementaire, en dépit des apparences, est condamné à devenir le plus coûteux de tous, s'il n'apprend à se défier de soi-même et à se refréner. A juste titre, l'opinion s'indignait autrefois contre les prodigalités du pouvoir monarchique, contre les courtisans, qui excitaient le prince à des magnificences retombant sur eux en pluie de bénéfices et de pensions. Depuis que le peuple est roi, les courtisans ont-ils disparu? Leur nombre n'a-t-il pas grossi au contraire avec les fantaisies du maître irresponsable et multiple qu'ils ont à servir? Les courtisans ne sont plus à Versailles, dans les salons historiques où leur troupe dorée tenait tout entière. Ils pullulent dans nos villes, dans nos campagnes, dans nos plus humbles chefs-lieux d'arrondissement et de canton, partout où le suffrage universel dispose d'un mandat et peut conférer une parcelle de puissance. Avec eux, ils apportent l'annonce de libéralités ruineuses, la création d'emplois superflus, le développement inconsidéré des travaux et des services publics, moyens de popularité facile et surenchère électorale. Au Parlement, ils se font les dispensateurs des largesses promises, s'occupent à doter leur circonscription aux dépens de l'équilibre budgétaire ; c'est le triomphe de l'étroite compétition locale sur l'intérêt d'État, la victoire de l'arrondissement sur la France.

Cette vérité, M. Say la fit ressortir avec un mélange de saine ironie et d'anxiété contenue, avec des sincérités et aussi des adresses de langage qui forcèrent l'admiration de l'assistance. Il montra qu'avec le pouvoir s'est déplacée la source des dépenses, l'excitation au gaspillage, qu'elle réside maintenant dans les Chambres, et que le Parlement, appelé naguère à contrôler l'exécutif, doit avant tout aujourd'hui se contrôler lui-même, sous peine de compromettre le crédit et la parole de la France. Jamais il n'avait été plus éloquent et aussi énergiquement persuasif. Son succès fut immense, retentissant et vain, car le sort de son budget, le sien propre, étaient liés à celui d'un cabinet qui ne pouvait échapper à la règle commune et à la loi d'instabilité. La Chambre applaudit le ministre à tout rompre et le surlendemain renversa le ministère.

M. Léon Say ne devait plus remonter au pouvoir ; trop d'ambitions impatientes s'étaient lassées de l'entendre appeler l'homme nécessaire. Il le comprit et ne songea plus qu'à l'action indépendante, au combat pour les principes, pour la liberté surtout et par la liberté. Sur tous les terrains, des réactions s'annoncent contre les idées qui lui sont chères ; il sent que ces idées traversent une crise, subissent une épreuve, mais il n'admet pas qu'elles doivent fatalement en sortir vaincues et que notre siècle finissant n'ait qu'à enregistrer la grande faillite du libéralisme. Aussi, dans tous les milieux où l'on lutte par la parole ou par la plume, où l'on informe, où l'on avertit, on le retrouve désormais, s'adressant à ses concitoyens, s'adressant de préférence aux jeunes.

En 1884, ce fut un spectacle de bon exemple que de voir

ce gouvernant de la veille prendre modestement possession d'une chaire à l'École des sciences politiques, dans ce libre établissement auquel je m'honore d'appartenir. Ses conférences sur les *solutions démocratiques de la question des impôts* furent très remarquées : c'était surtout le procès des solutions démagogiques. Pour nous en déguster, il demande des leçons à l'histoire, il nous transporte dans la Florence du XV^e siècle, au milieu de cette démocratie artiste, trop artiste quelquefois, aussi habile à raffiner contre les partis vaincus les abus de la tyrannie fiscale et à ciseler ces armes d'iniquité qu'à sculpter ou à peindre d'immortels chefs-d'œuvre. Ces digressions dans le passé étaient d'ailleurs parmi ses moyens et ses jeux favoris. Un jour, il fait ce tour de force d'intéresser le public d'une séance académique à l'histoire... de la *comptabilité en partie double*, et voilà ce procédé s'expliquant par ses origines, le génie imaginaire des Grecs et des Italiens animant d'une vie propre les divers éléments d'une maison de commerce, et la caisse, le magasin, le comptoir entrant en conversation l'un avec l'autre, s'interpellant et se répondant, dialoguant à la façon des héros d'Homère ou plutôt de Lucien, devenant des personnes, presque des dieux, « dieux roturiers qui n'ont d'ailleurs pas manqué d'autels ». Une autre fois, au moment où M. Say nous donne le portrait de Turgot, comme pour ajouter un piquant attrait à cette noble figure, il nous révèle que Turgot a fait des vers ; il les exhume. Lui-même n'en faisait pas ou n'en faisait plus, mais il savait que jusqu'aux plus prosaïques manifestations de la force humaine recèlent et peuvent dégager une poésie ; il réussissait à l'extraire,

à la mettre en relief, et s'enveloppant de ces délicats prestiges, s'instituait en dix endroits différents professeur de finances, professeur d'économie politique, surtout professeur de bon sens. Par ce tour séduisant qu'il donnait à l'exposé d'austères problèmes, par cette manière qui n'était qu'à lui de nous faire agréer des notions utiles, on peut dire qu'il créa un genre nouveau et y fut maître : c'est ce qui l'indiqua, Messieurs, à vos suffrages, ainsi que la place considérable qui lui était assignée, dans le pays comme dans la science, par la valeur, la portée et l'étonnante multiplicité de ses œuvres.

Toujours actif, jamais agité, il devait à ce double avantage la faculté de mener concurremment et avec aisance les entreprises les plus diverses. Son moyen de repos et de détente, c'était de varier ses occupations et de faire succéder aux plus hautes les plus aimables. Au sortir d'un conseil d'administration ou d'un débat parlementaire, la présidence de la Société d'horticulture le réclamait. Les allocutions qu'il y improvisait montrent que les fleurs ne l'inspiraient pas moins que la question des octrois ou le tarif des douanes. Il les aimait toutes, fleurs orgueilleuses en robe de cour et fleurettes champêtres : il était fier de retrouver un peu son œuvre dans ces expositions où elles se groupent magnifiquement et qui sont l'un des sourires de nos printemps parisiens, mais il les visitait aussi chez elles, dans les lieux où on les cultive, où on les perfectionne, dans ces vallons proches de Paris et de Versailles où elles s'abritent frileusement contre la bise, et rien ne le délassait autant que ces excursions au pays des fleurs.

Il avait aussi d'autres joies : c'était lorsque la France, par quelque grande manifestation d'art et d'industrie, attestait le développement de son activité vitale. Le succès de l'Exposition universelle de 1889 le ravit. Il y prit sa part, en présidant à l'organisation du groupe d'économie sociale, mais l'ensemble de l'Exposition lui plut, l'intéressa, l'amusa infiniment. Cette lutte qui rapprochait les nations au lieu de les diviser, cette splendide revanche de la paix répondait à tout ce qu'il y avait en lui d'expansif, de sociable, de largement humain.

Dans les jours qui suivirent l'inauguration, je le vis s'arrêtant sur les terrasses du Trocadéro pour jouir du spectacle. Il regardait le flot des visiteurs couler sur les pentes, à travers les eaux jaillissantes et les pelouses neuves : plus bas, le fleuve en fête : au delà, ces dômes bariolés, ces ébauches d'architectures nouvelles, ces palais de verre à l'ossature de métal, la longue flèche d'acier dardée au ciel, tout ce désordre de créations composites et hâtives, où Paris avait mis pourtant la marque de son goût et une touche d'élégance. Et il était vraiment heureux : son cœur se dilatait, ses yeux souriaient : il se plaisait à des observations instructives, à des rapprochements : il comparait aux pyramides d'Orient qui règnent sur le désert et ne sont que d'orgueilleux sépulcres, la grande pyramide d'Occident, chargée de foule, pénétrée du haut en bas de mouvement et d'animation, plongeant sa base dans un fourmillement d'humanité, s'élevant au centre d'une ville improvisée et cosmopolite qui devait bientôt s'évanouir pour faire place à d'autres, et il trouvait que cet ensemble puissant et changeant symbolisait à merveille la vie qu'il

rêvait pour nos sociétés modernes, vie intense, débordante, faite d'effervescence féconde et de libres renouvellements.

Il lui fallait ces satisfactions pour le consoler dans les tristesses et les amertumes de l'heure présente. Par moments, tout ce qu'il avait aimé, tout ce qu'il avait voulu honnête et prospère, gouvernement parlementaire, jeu des institutions représentatives, gestion de nos finances, apparaissait exposé et compromis. Frappé de cette sorte d'ostracisme à l'intérieur qui remplace dans notre république l'antique exil des supériorités, il connaissait trop l'ingratitude des démocraties pour s'étonner de ce qui nous indigné : il le sentait pourtant, mais sa mélancolie même demeurait spirituelle : « Notre expérience ne sert absolument de rien à la génération actuelle », disait-il aux conseillers nouveaux de son parti. — « Vous vous calomniez », lui répondait courtoisement l'un d'eux. — « Non, reprenait-il, mais je voudrais bien vous calomnier. »

Ce qui l'inquiétait surtout et aussi le stimulait, c'étaient l'explosion et le progrès des doctrines socialistes. A la faveur des destructions opérées, l'esprit révolutionnaire cherchait à exploiter de grands besoins sociaux au profit de théories chimériques ou perverses. En elles, M. Léon Say ne reconnaissait qu'un ensemble de décevantes promesses et une religion d'erreur, religion qui a ses dogmes et surtout ses mystères. Il s'affligeait à mesure que les plaintes légitimes de la souffrance et de la misère se soulevaient en tempête de revendications haineuses, et que ce flot noir montait à l'horizon. Combattre le socialisme sur le terrain des faits, sur le terrain pratique, à l'aide d'une éru-

dition sans rivale, telle devient, dans son existence si complexe et si pleine, qui touche à tant de choses, la préoccupation dominante et presque obsédante. Non qu'il passe son temps à s'apitoyer sur l'avenir : le rôle de Cassandre ne lui convenait guère : il ne fut jamais de l'école du gémissement. Son procédé est tout autre et consiste à dénoncer virilement le danger, mais surtout à le démasquer dans ses manifestations en apparence les moins graves, à empêcher qu'il ne s'insinue dans nos finances, dans notre législation, dans l'air ambiant que nous respirons, à ne laisser ouverte aucune brèche par où l'ennemi puisse se glisser dans la place.

Comme il est obligé d'avoir l'œil à toutes les portes, de surveiller tous les accès, son activité redouble ; dans ce rôle définitif, elle n'a d'égale que sa vaillance. Politique indulgent naguère, il s'affirme de plus en plus économiste intransigeant, toujours prêt à payer de sa personne pour la défense sociale. Divers, réitérés, incessants, ses efforts semblent parfois se disperser : ils convergent au contraire et tendent invariablement à ce but : opposer aux doctrines qui veulent ériger l'État en dieu partout intervenant, à ce « panthéisme d'État », la libre action des citoyens ; en face de tous les problèmes, désigner et invoquer la liberté comme l'unique agent de solution.

Cette formule suffira-t-elle aux grandes reconstitutions qu'attend l'avenir ? Ne renonçons pas à concilier la liberté individuelle avec les exigences de cette solidarité sociale que l'honneur de notre temps est de sentir et de proclamer. Toutefois, sachons discerner en quoi l'école dont relevait M. Léon Say a rétréci et parfois stérilisé le champ de

son activité. L'erreur de cette école fut trop souvent de confondre un moyen avec un but. La liberté est un moyen donné à l'homme de développer toute sa valeur ; elle ne crée point par elle-même cette valeur ; elle sert à tout, mais ne suffit à rien, et les droits conférés aux peuples deviennent entre leurs mains instrument d'agitations vaines, si l'on ne ressuscite, si l'on ne fortifie concurremment et continuellement en eux la notion du devoir moral, dont le devoir politique et social est l'une des parties. Le fondement de cette notion, faut-il le chercher ailleurs qu'en sa haute et vraie place, et le trouverons-nous en dehors de cette foi qui a fait si longtemps le soutien de l'âme française ? Il n'est point d'exemple qu'un peuple sans foi soit demeuré un peuple libre : comme il n'a su s'imposer spontanément une règle, il en vient tôt ou tard, pour se préserver contre lui-même et ses propres emportements, à chercher la contrainte, à l'appeler, à s'y réfugier, et à courir le hasard d'un maître. Si cette épreuve nous était réservée, ne pourrait-on dire à certains libéraux : Hommes d'intentions droites et de cœur sincère, vous portez la peine de ne nous avoir conseillé le bien qu'au nom de notre intérêt matériel sainement entendu et de notre dignité, de ne nous avoir point proposé un principe supérieur, un idéal plus élevé, de n'avoir regardé que sur terre, et suivant l'expression d'un vieux poète :

D'avoir fait votre dieu de votre liberté.

Que M. Léon Say ait reconnu en ce point l'insuffisance des doctrines purement libérales, certains de ses der-

niers écrits paraissent en témoigner. A mesure qu'il sentait peser davantage sur le pays l'angoisse de l'avenir, il continuait, pour combattre l'erreur, à s'armer de toutes les ressources de la science économique et sociale; mais on apercevait aussi en lui comme une préoccupation inquiète de leur efficacité bornée, comme une aspiration à se liguier avec d'autres forces et à chercher plus haut ses alliances. Il comprenait le besoin de remonter aux sources mêmes de l'abnégation et du devoir, de leur rendre libre cours, de s'insurger contre les obstacles que leur oppose l'esprit de secte et d'intolérance. Le 7 novembre 1889, nous l'entendons dire publiquement : « Si, par exemple, un ministre de l'intérieur avait le courage de rétablir partout les sœurs dans les hôpitaux, et si, au lieu de s'excuser devant la Chambre, il revendiquait hautement l'honneur de cette mesure de réparation, ne croyez-vous pas qu'il y aurait, du jour au lendemain, un grand changement apporté dans la situation politique du pays? » Cet hommage rendu aux bienfaits sociaux qu'inspirent le sentiment chrétien et la loi d'amour, à ces grandes forces de réconciliation, on le retrouve encore plus dans les œuvres de son cœur. Né et élevé dans la religion protestante, pour laquelle il professa toujours un affectueux respect, il s'intéressait passionnément aux entreprises de prévoyance et de charité, filles de la foi, que l'esprit d'initiative si utile aux adhérents de son culte multiplie et répand. Il se donnait à toutes; il leur portait le secours de sa vivifiante intelligence, et cette part de son activité qu'il voilait au public, avec cette modestie qui fut toujours l'une de ses vertus et l'une de ses grâces, n'était pas la moins fructueuse.

Cependant, au milieu de ce labeur sans trêve, il s'épuisait : l'altération de ses traits inquiétait ses amis. Soudain, en plein travail, en plein combat, il se sentit frappé, s'enferma alors dans de chers souvenirs et s'éteignit ; mais l'avant-veille encore il avait voulu corriger des épreuves, parfaire un travail d'utilité sociale ; il ne s'arrêta de lutter que pour mourir.

Ses obsèques furent celles d'un homme de bien et d'un homme de goût. Point d'apparat, point de fracas d'artillerie, point d'uniformes, sauf ceux de l'Institut et la robe des pasteurs. Il y avait pourtant foule, mais foule d'amis, de fidèles, de confrères, de disciples, et aussi des humbles, de pauvres gens de son quartier, qui voulurent l'accompagner à sa dernière demeure. Ceux-là ignoraient tout de lui, sauf qu'en ses hautes fonctions il était resté simple, accueillant, serviable, qu'il savait beaucoup de choses et qu'il était très bon. Et à la pensée qu'ils ne le verraient plus passer, avec sa démarche un peu molle et affaissée des derniers temps, mais le regard toujours vif, épanoui, réconfortant, et les mains pleines de bienfaits, des larmes leur venaient aux yeux : ce deuil discret vaut bien des pompes et des discours. A ce grand Parisien, à ce scrupuleux gérant de la fortune publique, on n'a pas fait de funérailles nationales, on n'a pas élevé de monument commémoratif, mais de quoi servent ces honneurs, que notre époque prodigue et renie avec la même facilité ? Nous ne sommes plus même au temps où l'on renversait les statues, après les avoir laissées se dresser et vieillir sur leur orgueilleux piédestal. Notre siècle imprudent en commence beaucoup ; puis, saisi de regret et

doutant de ses dieux d'un jour, il abandonne parfois leurs statues à l'état d'ébauche ou les brise inachevées. Dans le jugement de ses contemporains et de la postérité, Léon Say n'aura point à craindre de pareils revirements. Les éloges qui le saluèrent à son départ de cette vie furent réfléchis, sincèrement émus, éloignés de tout esprit d'engouement et de parti : ce furent, d'un bout à l'autre de la France et du monde, des appréciations consciencieuses de son œuvre, des témoignages rendus à son talent, à son désir du bien, à sa passion d'éclairer et d'obliger, surtout l'unanime constatation du vide qu'il laissait derrière lui : et cette couronne d'hommages, tressée par la reconnaissance et l'admiration, reverdira longtemps dans la mémoire des hommes.

RÉPONSE
DE
M. LE COMTE D'HAUSSONVILLE
DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE
AU DISCOURS
DE
M. ALBERT VANDAL

Prononcé dans la séance du 23 décembre 1897

MONSIEUR,

Vous nous avez dit, au début de votre spirituel discours, que vous étiez « assez ennemi de la politique pour n'avoir plaisir à l'observer que dans le passé et à distance ». S'il en était véritablement ainsi, vous me permettriez, tout à la fois, de vous en féliciter et de vous en blâmer : de vous en féliciter, car plus d'un déboire vous serait ainsi épargné ; de vous en blâmer, car la chose en elle-même ne serait point louable. Les circonstances peuvent faire que quelqu'un de votre mérite n'appartienne à aucune assemblée, ou ne soit investi d'aucune grande fonction, et

déjà cela est fâcheux. Mais si les esprits cultivés se désintéressaient, par système, des grands intérêts du pays; si la race des hommes politiques, qui considèrent la conduite des affaires publiques comme un des plus nobles emplois de l'activité humaine, était définitivement remplacée par la race des politiciens, pour qui la politique n'est qu'un instrument de fortune, il en résulterait, pour notre pays, un abaissement que vous seriez le premier à déplorer.

Je crois au surplus que vous vous méprenez sur vos sentiments, comme, trop modeste, vous méconnaissez vos dons. Vous avez mis, tout à l'heure, quelque coquetterie à proclamer votre incompétence en matière économique, et cependant, un de vos premiers ouvrages contient, sur l'état de notre commerce en Orient au XVII^e siècle, sur les avantages et les inconvénients de la réglementation minutieuse où nos négociants étaient enserrés, des pages qu'un professionnel de l'économie politique ne désavouerait pas. De même, il y a quelques mois, dans une conférence sur ces douloureuses affaires d'Arménie, où, par la voix, le geste, l'accent, vous avez déployé de réelles qualités d'orateur (j'y étais, je vous ai entendu), lorsque vous rappeliez que la France a été de tout temps « la main secourable tendue aux humanités souffrantes »; lorsque vous l'adjuriez éloquemment de ne pas renoncer à cette mission, sous peine de n'être plus que « l'ombre d'une ombre », ce n'était pas le passé, ou je me trompe fort, c'était le présent, et même l'avenir, qui vous intéressait. Cette inimitié dont vous nous avez parlé n'est donc qu'une simple bouderie. dont je trahirai l'origine. S'il en était

autrement, d'ailleurs, auriez-vous si bien compris l'homme politique que fut M. Léon Say? Auriez-vous su tracer, d'un crayon si léger et si ferme à la fois, un portrait de lui si ressemblant et si achevé que je suis fort en peine d'y ajouter quelques traits?

Ce qui vous a sans doute aidé, c'est que vous l'avez personnellement connu. Je l'ai beaucoup connu, comme vous, et je voudrais que mes souvenirs me servissent aussi heureusement. Ces souvenirs sont un peu plus anciens que les vôtres. Sans qu'il y ait en effet entre nous un grand intervalle d'années, au point de vue des premières réminiscences, vous êtes d'après, je suis d'avant la Guerre, et souvent j'ai remarqué combien différent dans leurs impressions, leurs jugements, leurs vues d'avenir, ceux qui sont nés à la vie intellectuelle au moment où la France elle-même commençait à renaître, et ceux-là, au contraire, qui, ayant reçu, en pleine jeunesse, en pleine ardeur, en pleine espérance ce coup terrible, ont senti se briser à jamais en eux le ressort de la joie.

Il n'y a point, cependant, de différence dans le souvenir que tous deux nous avons conservé de M. Léon Say. La jeunesse libérale, à laquelle j'appartenais sous l'Empire (je ne m'en défends point, et s'il y a jamais telle chose qu'une vieillesse libérale, je crois bien que j'en ferai encore partie); la jeunesse libérale, dis-je, avait choisi certains maîtres, à qui elle demandait les leçons dont son inexpérience avait besoin. Ces maîtres qui, tous, appartenaient ou devaient appartenir à l'Académie s'appelaient Thiers, Berryer, Prevost-Paradol, Jules Simon, Léon Say. Ils nous enseignaient des vérités relatives auxquelles

nous ajoutions une foi absolue. A Léon Say, nous demandions surtout des leçons d'économie politique, de finance et d'administration. Personne n'aurait su mieux les donner, dans un style plus clair, à l'aide d'arguments plus persuasifs. Avec lui, nous croyions que la liberté des échanges favorise la prospérité des peuples. Avec lui, nous ne doutions pas que la discussion approfondie du budget ne fût la meilleure garantie de l'économie dans la gestion des deniers publics. Nous partagions l'indignation que lui causait l'irrégularité des procédés financiers à l'aide desquels un préfet célèbre pratiquait dans Paris de hardis percements. Enfin nous étions convaincus qu'un conseil municipal librement élu par le suffrage universel assurerait à la capitale une administration intelligente et libérale.

Je croyais en ces vérités autant que personne, et j'éprouvais pour le talent de M. Léon Say une admiration égale à ma confiance dans ses doctrines. De plus, comme l'homme était charmant, plein d'esprit et de bonne grâce, comme j'avais souvent le plaisir de le rencontrer à Paris dans les salons, parfois aussi en Angleterre, et qu'il me témoignait quelque bienveillance, à ces sentiments de confiance et d'admiration se joignait une sympathie très vive. Ces sentiments m'étaient communs au reste avec toute ma génération. Nous étions jeunes, ardents, peut-être un peu crédules : partant, nous étions heureux, et la meilleure preuve, c'est que, très sincèrement, nous croyions souffrir.

La guerre survint : nous sûmes, alors, ce qu'est la souffrance. Maîtres et élèves en libéralisme, tous firent leur devoir, M. Léon Say avec autant de simplicité et de dé-

vouement que personne, dans la garde nationale de la Seine. Sa correspondance intime, qui vous a été communiquée, porte, dites-vous, la trace de ses angoisses patriotiques. Je n'en suis pas étonné, sachant quelle sensibilité et, dans certains cas, quelle passion se cachait sous son apparence parfois un peu sceptique et indifférente. Le suffrage universel, qui ne distingue pas toujours entre ceux qui savent et ceux qui ont encore besoin d'apprendre, nous envoya tous deux, en février 1871, siéger à Versailles. Je fus son collègue cinq ans à cette grande et pauvre Assemblée nationale qui reçut de la France envahie, désarmée, ruinée, le mandat de la tirer du péril, et qui eut l'honneur de lui rendre son territoire libéré, son armée refaite, ses finances restaurées. De son vivant, l'opinion était un peu sévère pour elle; depuis lors, meilleure justice lui a été rendue, par comparaison.

Ces douloureuses années demeurent les plus laborieuses et les plus utilement employées de la vie de M. Léon Say. Il fut l'associé de M. Thiers dans la grande œuvre financière qui devait aboutir à la rançon du pays par le paiement d'une indemnité colossale, et l'artisan habile de cette opération sans précédents. Aux propositions financières dont il dut saisir l'Assemblée les contradicteurs ne manquaient pas; mais à l'appui de ces demandes il développait des considérations si judicieuses, aux objections qui lui étaient faites il opposait des arguments si forts, il apportait dans la discussion de ces questions arides tant d'élégance, de clarté et de belle humeur, que chacun de ses discours était un triomphe autant de la raison que de l'éloquence, et qu'il finissait par empor-

ter l'assentiment unanime des auditeurs de bonne foi.

Malheureusement, cette unanimité ne se retrouvait pas lorsqu'il s'agissait de questions ayant trait non plus aux finances, mais à la politique. Dans nos parlements les extrêmes se rapprochent plus facilement que les nuances ne se fondent : il n'y avait que des nuances entre M. Léon Say et les chefs de cette fraction de l'Assemblée à laquelle j'appartenais. Aussi l'accord ne put-il s'établir entre eux et lui. Dans plus d'une circonstance capitale, ses votes et les nôtres furent différents. Mon admiration et ma sympathie n'en demeurèrent pas moins très vives, mais, naturellement, la confiance diminua.

Je ne serais pas étonné qu'avec le temps la confiance n'eût un peu diminué chez M. Léon Say lui-même, la confiance non pas en la vérité absolue de ses doctrines politiques et financières, mais en leur succès prochain. Il eut le mérite rare de leur demeurer d'autant plus fortement attaché, et peut-être connut-il, sur le tard de sa vie, ce délicat plaisir de l'obstination dans la fidélité. L'expérience n'avait pas justifié toutes ses prévisions. Le libre-échange n'avait pas assuré la prospérité économique de la France, et ce n'était pas pour lui une consolation de constater que la protection n'y réussissait pas davantage. Pour être à la Chambre l'objet de discussions minutieuses, le budget ne laissait pas d'enfler chaque année. Un conseil municipal élu continuait d'étonner Paris, non pas seulement par des percements. Enfin, à l'encontre des principes de 1789 qui étaient demeurés son Évangile politique et économique, il voyait s'élever tout un corps de doctrines menaçantes qui sacrifiaient l'individu à l'État, la liberté

à la collectivité, et qui lui paraissaient mortelles au progrès, tel qu'il le comprenait.

Le péril grandissait chaque jour sous ses yeux. Il prit alors une de ces déterminations qui honorent un homme public. Il résolut de renoncer au Sénat, où le collège de Seine-et-Oise l'avait envoyé siéger en 1876, et dont il avait présidé les débats, pour rentrer à la Chambre directement élue par le suffrage universel, où d'importants combats financiers allaient se livrer. L'accomplissement de cette résolution ne lui fut pas aussi facile qu'il l'avait d'abord pensé. « Ceux qui ne comprennent point la démocratie n'ont rien à nous apprendre, avait-il écrit, en songeant peut-être à d'anciens amis politiques dont il s'était séparé. Ils n'appartiennent pas au monde des vivants (1). » Mais il ne suffit pas de comprendre la démocratie. Il faut encore être compris par elle, et M. Léon Say s'aperçut avec surprise qu'il avait cessé d'être prophète en son département. La démocratie de Pontoise ne le comprenait plus, et il dut demander un refuge contre l'ostracisme populaire à la patrie de Henri IV.

A la Chambre des députés, il entreprit avec courage, sur le terrain financier, la lutte qu'il jugeait nécessaire. Durant les sept années qu'il y siégea, il donna le spectacle, recommandable à ceux qui pensent comme lui, d'une résistance éclairée mais inébranlable qui, sans s'opposer obstinément aux réformes judicieuses, n'essaye pas cependant de désarmer des adversaires irréconciliables par des concessions dont ils tirent des arguments.

Toutes les fois qu'il prononçait un discours, c'était un

(1) *Le Socialisme d'État*, préface, p. 15.

régal, auquel la Chambre entière prenait le même plaisir. Son éloquence était toujours applaudie, mais ses avis étaient rarement écoutés. Un jour cependant il obtint, après une discussion assez vive, le relèvement d'un crédit de douze mille francs. Quelques instants après il rencontrait à la buvette un de ses plus ardents contradicteurs : « Eh bien, tu les as, tes douze mille francs, gros père », lui dit celui-ci, en lui envoyant amicalement un coup de poing un peu au-dessous de la poitrine. En homme d'esprit, M. Léon Say ne fit que rire. Mais ces familiarités de la démocratie parlementaire ne laissaient pas de le déconcerter, et comme, à mesure que son talent grandissait, il sentait son autorité décroître, la bonhomie railleuse qu'il avait proménée d'abord dans les couloirs de la Chambre finit par s'attrister un peu.

Dans les dernières années de sa vie il sentit également que les pures et dures lois de l'économie politique ne suffisent point à résoudre le problème des relations d'homme à homme, de patron à ouvrier, et qu'il faut les attendrir par un peu de charité. En bon économiste il n'admettait pas l'efficacité de ce grand remède, et il malmena fort la charité, dans une de nos séances publiques où il avait à louer, au nom de l'Académie, de braves gens qui, pour la plupart, s'y étaient adonnés toute leur vie. Mais il faisait mieux que d'en parler, bien ou mal ; il la pratiquait avec beaucoup de discrétion et de générosité. Il était président de la Ligue pour le repos du dimanche ; il prenait la parole à l'Union chrétienne des jeunes gens, et sa pensée se tournait de plus en plus vers des questions qui dépassaient l'horizon habituel de ses préoccupations financières lorsqu'il fut enlevé, sinon surpris par une mort prématurée.

Ses dernières volontés, que vous avez eu raison de rappeler, furent d'un sage, et le silence qu'il voulut sur sa tombe ne l'a point diminué, car il y a quelque chose de supérieur aux oraisons funèbres : c'est le souvenir laissé d'une vie toute d'honneur et de désintéressement, et quelque chose de plus solide que les statues : c'est de demeurer dans la mémoire d'une génération nouvelle comme un homme représentatif d'une génération disparue. M. Léon Say a personnifié un des derniers, avec élévation et avec éclat, ce qu'on appelait, il y a quelque cinquante ans, le « juste milieu », c'est-à-dire cette bourgeoisie aisée libérale et lettrée qui, sous l'ancien régime, se plaignait à tort de n'être rien, et qui s'est trompée en croyant pouvoir être tout. Souhaitons qu'elle demeure quelque chose, et que beaucoup d'hommes de la valeur de M. Léon Say continuent de lui assurer la juste part d'influence qu'elle ne saurait perdre sans grand dommage pour notre pays.

Cette génération nouvelle à laquelle vous appartenez, Monsieur, se rend-elle compte combien, sous plus d'un rapport, elle a été mieux partagée que la mienne? Ceux d'entre nous qui, frais émoulus de leur baccalauréat, avaient le vague instinct que l'enseignement classique ne marque pas la limite du savoir humain, ne trouvaient alors ni à l'École de droit ni à la Sorbonne les leçons dont ils auraient eu besoin pour élargir leurs notions trop étroites. Ils n'avaient pas la ressource de s'adresser à cette forte École des sciences politiques où vous êtes aujourd'hui un professeur écouté, après avoir été un brillant élève, et dont la création suffit pour vouer à la reconnaissance publique

le nom de notre trop modeste confrère M. Boutmy. En même temps que vous en suiviez les cours, vous vous prépariez aux examens du Conseil d'État où vous avez été facilement reçu.

De votre passage dans ce corps, date cependant la més-intelligence entre la politique et vous. Vous deviez en effet y faire, à vos dépens, l'expérience d'une vérité qui, au premier abord, semble faite pour surprendre : c'est que l'hérédité est par excellence le principe de la République. A ceux qui naissent sous tels ou tels noms, tout est ouvert, ou, au contraire, tout est fermé, et les plus glorieux ou les plus honorables sont parfois les plus dangereux à porter. Votre père appartenait à cette forte race de fonctionnaires que le gouvernement de Juillet avait façonnée et léguée au second Empire. Pendant dix-huit ans il avait dirigé avec honneur deux grands services publics : il y avait fermement maintenu la discipline ; il en avait strictement banni la faveur. Ces souvenirs-là ne pouvaient vous servir. Trois fois proposé par vos chefs directs pour une place de maître des requêtes, trois fois vous avez été rayé par un garde des sceaux vigilant. Vous avez compris ce que cette exclusion voulait dire, et, en galant homme qui ne veut point faire de bruit, vous avez envoyé votre démission. Mais vous avez, je le crois, juré tout bas qu'à la politique et aux fonctions qui en dépendent on ne vous prendrait plus désormais.

A cette démission, le Conseil d'État a perdu plus que vous, car votre indépendance reconquise vous a permis d'obéir en toute liberté au démon littéraire qui depuis plusieurs années vous tourmentait en secret. Déjà, avant

votre entrée dans la grave assemblée, vous aviez publié un petit livre de voyage où résonne, comme un paquet de grelots, la belle humeur de vos vingt-deux ans : *En Karriole à travers la Suède et la Norvège*. Karriole avec un K. De ce livre de début je ne veux recueillir qu'une anecdote, bien joliment contée par vous. Vous étiez par le 64° degré de latitude Nord, et vous faisiez route de Bergen à Christiania, en karriole, bien entendu. Sur le siège, derrière vous, un jeune garçon sifflait des mélodies norvégiennes. Une de ces mélodies, au ton lent et grave, quelque chose, comme un cantique, ne semble pas cependant inconnu à vos oreilles : plus de doute, ce cantique c'est la *Marseillaise*. Comment cet air si français est-il parvenu si loin ? On vous explique que pendant, le siège de Paris, un ballon parti de la ville assiégée est venu tomber dans le district de Thelemarken, et qu'à peine dégagés de la nacelle et des cordages, les deux hommes qui le montaient, un drapeau tricolore à la main, avaient entonné l'hymne de Rouget de l'Isle, demeuré depuis lors populaire en Thelemarken. Vous n'aimiez pas beaucoup la *Marseillaise*, qui n'était pas encore l'air officiel, et vous aviez contre cette cantate d'origine révolutionnaire quelques préventions et quelques griefs ; mais, si loin de la France, vous l'avez entendue avec émotion, et, pour un peu, vous l'auriez fait répéter à votre jeune guide. Combien sommes-nous de Français comme vous, prêts à oublier préventions et griefs, dès que quelque chose fait vibrer en nous la corde de la patrie !

A en juger par ce petit livre, il n'aurait tenu qu'à vous, Monsieur, de conquérir rapidement une place brillante

parmi ceux de nos écrivains qui nourrissent surtout leurs lecteurs de descriptions et d'impressions, car vous aviez le don de la couleur et celui de la vie. Mais de plus austères travaux vous ont tenté, et c'est l'histoire que vous avez choisie. L'heure où vous preniez la plume demeurait obscure et mélancolique. L'aube de l'espérance se levait à peine pour notre pays encore isolé, et c'était avec hésitation qu'il commençait à tourner ses regards vers une lueur qui apparaissait à l'Orient de l'Europe. C'est de ce côté cependant que vous avez porté vos recherches. Avec une sagacité qui sent, ne vous en déplaise, l'homme d'État, vous avez pressenti que des liens qui semblaient rompus pouvaient être renoués, que des questions qui semblaient sommeiller, pouvaient se réveiller, et vous avez consacré vos deux premiers ouvrages historiques à étudier les relations de la France avec la Russie et avec la Turquie, pendant le règne de Louis XV⁽¹⁾.

Ce règne ne compte pas, il s'en faut, parmi les plus glorieux de nos annales, mais vous faites observer avec raison que « les périodes les plus décriées de notre histoire ont eu leurs grandeurs et que, même sous Louis XV, la monarchie française accomplit des œuvres considérables, malheureusement trop tôt compromises par des fautes éclatantes ». Elle fut mieux servie sur le terrain des négociations que sur les champs de bataille, par ses ambassadeurs que par ses généraux, et vous éprouvez à raconter ce que vous appelez d'un joli mot « les prouesses de notre

(1) *Louis XV et Élisabeth de Russie*, 1882. — *Une ambassade française en Orient, sous Louis XV. La mission du marquis de Villeneuve*, 1889.

diplomatie » un plaisir qui est un peu un plaisir d'antiquaire. Il faut convenir en effet que le cercle où se meut l'action de nos représentants à l'étranger est, par la force des choses, singulièrement retréci. Chaque ligne télégraphique qui s'établit raccourcit de quelques anneaux la chaîne qui entrave la liberté de leurs mouvements. Autrefois on exigeait d'eux, avant tout, l'initiative et la hardiesse. Aujourd'hui on leur demande de préférence l'intelligence et l'exactitude. Bien comprendre et bien exécuter les instructions qu'on leur envoie journallement est tout ce qu'on peut exiger d'eux, et je ne suis pas convaincu qu'on sût très bon gré à qui s'aviserait d'y suppléer.

On ne verrait plus, comme au siècle dernier, un comte de Plélo, notre ambassadeur à Copenhague, ne pouvant supporter qu'une petite troupe française, envoyée au secours de Dantzick, fût revenue sans même avoir osé se déployer, et prenant sur lui de quitter son poste pour la ramener au combat, après avoir écrit à Louis XV ces simples lignes : « Vous ne nous reverrez que victorieux, ou, si nous succombons, ce sera du moins d'une manière digne de vrais Français et de fidèles sujets de Votre Majesté (1) », et il succomba en effet. On ne verrait plus un marquis de La Chétardie, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, commençant par ravir tous les suffrages par l'élégance de ses manières et par la correction avec laquelle, lors de sa réception solennelle, il baisait la main de l'Impératrice, puis finissant par faire du palais même de l'ambassade le centre d'une conspiration dirigée contre le gouvernement auprès duquel il était accrédité.

(1) RATIER. *Le comte de Plélo*, p. 262.

On ne verrait pas davantage nos diplomates accepter certaines missions dont s'effaroucherait avec raison notre austère protocole. C'est ainsi que la future impératrice Catherine, encore Grande-Duchesse, venant d'être, bien malgré elle, séparée de Poniatowski, Choiseul avait conçu le dessein de lui offrir un consolateur dans la personne du nouvel ambassadeur de France, le baron de Breteuil, jeune et élégant seigneur âgé de vingt-sept ans. L'affaire échoua faute d'une précaution. Un ancien règlement défendait à nos consuls de se faire accompagner de leurs femmes, « à moins qu'elles ne fussent âgées et de bonnes mœurs ». Ce règlement ne s'appliquait point aux ambassadeurs, et le baron de Breteuil avait emmené sa femme. M^{me} de Breteuil était de bonnes mœurs, mais elle n'était point âgée. Jeune mariée, elle régnait, au contraire, en souveraine sur le cœur de son mari. Il ne put se résoudre à la trahir, et Catherine ne fut point consolée.

C'est plaisir, Monsieur, pour qui vient, comme moi, de relire à la suite tous vos ouvrages, de voir comme, à chaque nouvelle étape de votre carrière historique, votre talent progresse et s'affermir. Certes, la langue de vos premiers livres était excellente, claire, souple, s'adaptant sans effort aux sujets les plus variés, et rappelant, par sa simplicité limpide, ces dépêches diplomatiques d'autrefois dont on sent que vous avez fait votre nourriture assidue. Mais la forme n'ajoutait pas encore de relief à la pensée. Il n'en est pas de même dans les trois volumes que vous avez consacrés à Napoléon et Alexandre I^{er}. Ces trois volumes vous ont valu deux fois le grand prix Gobert, et justement ouvert les portes de l'Académie. Ici

votre style s'élève à la hauteur du sujet. Et quel sujet ! L'alliance russe sous le premier Empire, le divorce et le second mariage de Napoléon, puis la rupture avec l'allié de la veille, et les premiers engagements de la lutte suprême, c'est-à-dire tout un chant de la grand épopée.

Si, au lieu d'être avant tout un travailleur consciencieux, vous étiez un habile metteur en scène, vous n'auriez pu choisir un sujet qui répondît mieux à l'imagination publique. Ce qu'il faut louer plutôt chez vous, c'est la sagacité politique qui, voilà près de dix ans, vous faisait déjà deviner la communauté d'intérêts et la sympathie naturelle de deux peuples entre lesquels l'Europe élève en vain ses barrières. Vous avez été quelque peu prophète et vous avez devancé les temps lorsque, au début de votre premier volume, vous avez décrit non seulement ce radeau du Niémen et cette maisonnette sous l'humble toit de laquelle les deux Empereurs croyaient régler à jamais les destinées du monde, mais ces tables dressées sous des berceaux de verdure, où soldats russes et français fraternisaient ensemble en buvant du vin de France ; ces défilés joyeux où ils échangeaient leurs coiffures ; ces canonnades et ces acclamations par lesquelles ils célébraient une alliance indestructible à leurs yeux. Nous savons que vous ne deviendrez point prophète également lorsque, après nous avoir dévoilé les désillusions, les mécomptes et les griefs réciproques, vous terminez votre troisième volume en nous montrant la Grande Armée concentrée sur les bords de ce même Niémen qu'elle se prépare à franchir. Cette alliance renouée nous offre aujourd'hui, en effet, comme gages de

durée non seulement la loyauté d'un jeune souverain, ami de la France, mais encore la sagesse de notre propre pays, qui sait ce que lui a coûté autrefois la politique d'aventures, et qui ne songe aujourd'hui qu'à panser en paix ses blessures, sans renoncer aux réparations de l'avenir.

Je regrette que le temps ne me permette pas de citer ici en son entier une page qui, à mon sens, vous classe au premier rang de nos historiens. C'est celle où vous démêlez les sentiments qui agitent les soldats de la Grande Armée au moment où elle va s'enfoncer dans les régions inconnues qui s'étendent béantes devant elle, la confiance inébranlable qui continue de les animer, à l'opposé des principaux lieutenants de Napoléon, et les rêves à la fois naïfs et ambitieux dont ils se nourrissent.

« Telles sont, dites-vous en terminant cette page brillante, les visions qui les bercent dans leurs campements de la Vistule, quand ils reposent sur la terre humide, sous la brise d'un printemps triste comme nos hivers. Et le matin, quand le réveil en musique éclate sur le front de bandière des régiments, avec son fracas d'instruments et de sonneries, tous ces grands enfants gaulois se relèvent joyeux, avec une gaieté d'alouette. Vivement, ils se mettent à la besogne du jour, aux occupations qui préparent et précèdent le grand départ annoncé : ils vont à l'avenir pleins d'espérance, insoucians du péril, persuadés qu'un guide infailible les mène à la victoire et qu'un Dieu les conduit. »

Ce Dieu vous n'avez pas essayé de le juger. Dans une

préface modeste, vous déclarez la tâche au-dessus de vos forces. Vous avez borné, dites-vous, votre ambition « à essayer de montrer le génie dans sa vérité, dans son activité, sans rien dissimuler de lui, en laissant à ses œuvres le soin de le juger, de l'expliquer et de le célébrer ». C'était déjà une œuvre difficile. Au moment de l'entreprendre, vous avez naturellement fait vœu d'impartialité, mais on sent combien, pour tenir ce serment, vous êtes obligé de vous faire violence, et c'est ici que se retrouve peut-être la différence de nos deux générations. Quelques-uns de vos points de vue me semblent même de nature à être difficilement acceptés par des lecteurs sans parti pris. C'est ainsi que vous aurez quelque peine à leur persuader que Napoléon fut avant tout un grand pacifique, tourmenté du besoin d'assurer la tranquillité du monde, et sans cesse contrarié dans ce dessein par la méchante Angleterre. De même, lorsque vous constatez les arrière-pensées et les espoirs secrets que conservaient les gouvernements à qui il avait imposé, suivant l'énergique expression de Pozzo di Borgo, « une paix sur le tambour », vous parlez de « leur infatigable déloyauté ». Le mot est-il bien juste? Est-ce bien sous la plume d'un historien français qu'il doit aujourd'hui se trouver? Vous avez subi, plus que vous ne pensez, Monsieur, le charme de votre héros. A regarder le Dieu en face, vos yeux ont été éblouis. Qui pourrait vous reprocher cette faiblesse, si votre récit lui doit son attrait, et si vous semblez avoir depuis peu la France presque entière pour complice?

Cette renaissance de la légende napoléonienne apparaît comme un des phénomènes les plus singuliers de notre

fin de siècle, et, sous la forme qu'elle a prise, des plus inattendus.

On parlera de sa gloire
Sous le chaume bien longtemps

avait dit le chansonnier populaire et républicain qui a si efficacement travaillé au retour de l'Empire. Mais ce n'est plus sous le chaume qu'on en parle, le paysan français paraissant plus soucieux de paix que de gloire ; c'est dans les milieux qui lisent et qui pensent, dans les écoles, dans les salons et dans les Académies. Les causes de cette renaissance sont curieuses à étudier, et l'on n'y découvre rien qui soit pour faire tort à notre pays.

C'est d'abord un sentiment d'impatience et de réaction contre des sévérités excessives. Au lendemain de la chute du second Empire, une nuée d'écrivains s'est déchaînée contre le premier, et a semblé rendre Napoléon le Grand responsable des fautes de Napoléon III. On aurait dit que l'auteur du dix-huit Brumaire eut également à son compte le deux Décembre, et que le vaincu de Waterloo fut aussi le captif de Sedan. Des historiens passionnés allaient jusqu'à contester son génie militaire, cherchant à attribuer le mérite de ses victoires à ses lieutenants, et à faire retomber sur lui seul la responsabilité de ses défaites. Des juges plus sérieux se gardaient de ces excès, mais la sévérité de leur jugement n'en avait que plus d'autorité. Oserai-je dire que dans un portrait célèbre, digne en tous points, par la fermeté du dessin, par l'éclat des couleurs, du grand peintre qui l'a tracé, la France n'a point reconnu cependant l'homme qui l'avait fascinée, parce

qu'elle n'y a point retrouvé la grâce qui l'avait séduite, cette grâce un peu féline si l'on veut, mais qui s'exerçait aussi bien sur les rudes soldats de sa Garde, que sur les femmes les plus distinguées de sa cour. Et la France a demandé qu'on le lui peignît avec d'autres pinceaux.

C'est aussi une pensée de reconnaissance pour celui qui a flatté le plus cher des instincts de la France. Elle a vécu longtemps de gloire militaire, et en une année néfaste elle a vu cette gloire obscurcie. Son imagination se tourne alors, par un élan naturel, vers l'homme qui l'a comblée d'une gloire qu'aucun pays n'a jamais connue. Elle lui sait gré des batailles gagnées, des provinces conquises, et surtout de l'avoir fait entrer triomphante à Vienne, à Moscou, à Berlin. Elle lui sait gré d'avoir amassé pour elle un si riche trésor de souvenirs épiques qu'en y puisant sans cesse elle ne l'épuise jamais, et de pouvoir aujourd'hui bercer sa douleur aux refrains d'anciens chants de victoire.

C'est enfin un instinct secret qui rend la France envieuse, à son insu, de certains biens que la main puissante du dictateur avait su lui procurer. « Épée et bâton font l'œuvre du monde », a dit un citoyen de la libre Amérique, Emerson (1). La France regrette l'épée, elle a raison ; elle en aurait besoin. J'espère qu'elle ne regrette pas le bâton ; mais assurément elle regrette un peu le bâillon que Napoléon avait su imposer aux passions anarchiques, aux haines révolutionnaires, et, prompt à oublier combien, à la longue, un pareil régime lui pèse, elle se prend

(1) EMERSON, *Les surhumains*. Traduction Izoulet, p. 11.

à penser avec complaisance à ces temps de gloire et de silence.

Pour la mémoire même de celui qui recueille aujourd'hui le bénéfice de ce changement, il eût été cependant à souhaiter que la réaction ne fût pas poussée trop loin, et n'allât pas jusqu'à transfigurer l'homme au risque de l'amoindrir. Dans ces derniers temps en effet, certains biographes, moins sagaces que vous, ont entrepris de nous dépeindre un Napoléon tout différent de celui qu'on croyait connaître, recommandable surtout par ses vertus bourgeoises, fils soumis, époux attentif, père et oncle modèle, frère indulgent, lent à punir, prompt à pardonner, opprimé par son entourage, et persécuté par M^{me} de Staël. Appuyées sur des textes en apparence indiscutables, ces affirmations un peu hasardées ont produit d'abord une certaine impression. Mais elles ne font pas autre chose que démontrer combien il est facile, avec un choix de documents habilement triés, de travestir un personnage historique et de lui donner l'aspect le moins ressemblant. Le danger du procédé, c'est qu'il pousse à la contradiction, et qu'avec un autre choix d'autres documents on peut donner au même personnage une figure toute différente. Parfois même c'est le hasard qui se charge de ce choix.

Certes la pensée fut pieuse et légitime, qui de l'édition officielle de la correspondance impériale écarta un certain nombre de lettres récemment retrouvées, et publiées en deux volumes du plus haut intérêt(1). Mais il faut convenir que le Napoléon de ces lettres ressemble singulièrement peu

(1) Lettres inédites de Napoléon, publiées par Léon Lecestre, 2 vol. in-8.

à ce Napoléon bonasse auquel on avait voulu nous faire croire, et que le terrible homme qu'il était s'y montre à nu.

Ce n'est rien que ceux, que tous ceux qui ont conservé quelque ombre d'indépendance soient constamment atteints dans leur personne ou leur famille; que les femmes qui ont déplu soient exilées dans leurs terres; qu'il soit fait choix de cinquante familles par département dont les fils, âgés de seize à dix-huit ans, devront du jour au lendemain entrer à l'École militaire, sans autre raison que tel est le bon plaisir impérial; qu'un certain nombre d'autres soient désignées d'autorité à Bruxelles, à Gênes ou ailleurs, pour venir s'établir à Paris; que d'autres ne puissent disposer de leurs filles sans le consentement du maître, attendu qu'il a résolu de les marier à des Français (1). A mesure que Napoléon se heurte à la résistance des hommes et des choses, on le voit qui s'exaspère. Quiconque lui tient tête est accablé des qualifications les plus dures. Le Pape est un fou furieux qu'il faut enfermer; M^{me} de Staël une coquine; le cardinal Pacca un intrigant. Le peuple d'Espagne est vil et lâche; les défenseurs de Saragosse sont des brigands (2). Bientôt il n'est plus question à chaque page que de confiscation, de séquestration, de fusillades et de pendaison. Les femmes et les enfants des pilotes passés au service des Anglais seront mis au cachot, au pain et à l'eau. Fenestrelles, qui avait remplacé la Bastille, se remplit de prêtres, et les casernes ou les prisons, de séminaristes. Les principales d'entre

(1) T. I, p. 259; t. II, p. 74, 86.

(2) T. II, pp. 84, 241, 292, 317, 341.

les béguines d'Anvers sont envoyées dans une maison de force. Les maisons de tels ou tels particuliers seront pillées par les soldats; telle famille sera anéantie; telle ville sera brûlée et détruite de fond en comble. Si Davout, entrant à Hambourg, eût fait fusiller cinq sénateurs en charge, cela eût été convenable (1). La passion va jusqu'à troubler la lucidité de l'esprit. « Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule, écrit-il au roi Joseph, mais non des limites à mon pouvoir. » Waterloo n'est qu'une déplorable échauffourée, mais il lui reste cinquante mille hommes, pour occuper l'ennemi, et bientôt il pourra armer quatre cent mille nouveaux soldats avec lesquels il l'accablera (2).

Cependant il serait aussi peu équitable de le considérer, d'après ces lettres étranges, comme un tyran farouche et halluciné, qu'il était peu conforme à la vérité historique de le faire apparaître, d'après d'autres documents, comme un souverain paternel et bonhomme. Le secret de ces contradictions, c'est qu'il était un être complexe, et que l'ardeur des sentiments était chez lui en proportion avec les ressources du génie. Vous qui l'avez étudié de si près, Monsieur, connaissez-vous quelque chose qui donne de ce qu'il était une idée moins exacte que ces vers de Lamartine, d'une si fière allure cependant :

Tu grandis sans plaisir, tu tombas sans murmure.
Rien d'humain ne battait sous ton épaisse armure,
Sans haine et sans amour, tu vécus pour penser.

(1) T. II, pp. 49, 99, 131, 162, 252.

(2) T. I, pp. 226; T. II, p. 397.

Comment, rien d'humain ! Mais tout chez lui était humain au contraire. Comment, sans haine et sans amour ! Mais il n'y a pas un sentiment de haine ou d'amour qu'il n'ait éprouvé. D'abord, il aimait les femmes. Un de ses admirateurs les plus convaincus a consacré un volume de trois cent vingt-trois pages à nous le démontrer, et il y a surabondamment réussi. Il aimait jusqu'à la sienne ; jusqu'aux siennes, serait-il encore plus exact de dire, car après les lettres passionnées qu'il adressait à la fragile Joséphine, rien n'est touchant comme le soin qu'il prenait d'apprendre à valser, pour plaire à l'indifférente Marie Louise. Il aimait également ses proches, en qui il voyait comme un reflet de lui-même, non seulement son fils, ce poétique roi de Rome qui est mort écrasé sous le poids de son nom, mais encore ses frères et ses sœurs qu'il a comblés d'argent, d'honneurs et de couronnes, autant qu'il a pu. Il aimait parmi ses compagnons d'armes ceux qui étaient particulièrement dévoués à sa personne, et, quand un boulet atteignait l'un d'eux à ses côtés, comme il advint à Bessières, il disait même avec mélancolie : « La mort s'approche de nous ! » Il aimait encore ses vieux grognards auxquels il pinçait l'oreille la veille du jour où ils allaient braver la mort pour lui. Enfin il aimait la France.

Stendhal, qui a été un des précurseurs de la légende, a dit que Napoléon aimait la France avec toute la faiblesse d'un amoureux. L'expression est-elle bien exacte ? N'est-ce pas plutôt la France qui l'aimait avec toute la faiblesse d'une amoureuse ? Au sortir d'épreuves sanglantes où elle s'était sentie comme reniée par les autres nations, elle s'était éprise la première de ce jeune homme au teint

pâle, à l'œil brillant, qui l'avait vengée de leurs mépris. Il l'avait caressée en l'enivrant de gloire, et elle l'avait suivi partout où il lui avait plu de la conduire. Et lui l'aimait en retour comme un chevalier d'autrefois aimait sa bonne épée, avec laquelle il frappait de grands coups d'estoc et de taille. Il l'aimait encore de ce sentiment fait d'orgueil et de reconnaissance, qu'un homme ne saurait refuser à une femme qui lui a donné son cœur. Mais il ne l'aimait pas de cet amour profond qui tient aux entrailles les enfants du vieux sang gaulois. Comment l'aurait-il aimée ainsi, lui qui, suivant ses propres expressions, était né quand sa patrie d'origine périssait (1), lui qui avait rêvé d'aller organiser l'armée du Grand Turc, et qui disait à Miot de Melito, deux ans avant le dix-huit Brumaire : « Mon parti est pris ; si je ne peux être le maître, je quitte la France (2). »

Un jour vint où l'amour qu'il portait à sa patrie d'adoption fut mis à l'épreuve. Ce fut quand, pour la première fois, ses aigles reculèrent, à travers l'Allemagne soulevée, depuis le Niemen jusqu'au Rhin. La coalition des médiocrités avait triomphé du génie, car au rêve de la domination universelle, elle avait pu opposer cette invincible force des choses qui s'appelle le bon sens. Mais ces vaincus de quinze ans n'avaient pas confiance dans leur victoire. Ils redoutaient quelque retour offensif du lion. Napoléon s'était arrêté à Dresde. Ils lui offrirent la paix, une paix qui laissait à la France la Belgique, la Hollande et les

(1) *Lettre à Paoli* du 12 juin 1789.

(2) MIOT DE MELITO, *Mémoires*, t. I, p. 154.

provinces Rhénanes. Sans doute ce n'était plus la France de 1811, avec ses cent cinquante départements aux chefs-lieux sonores, Genève, Hambourg, Rome. Mais c'était la France acquérant à jamais ses limites naturelles, et revenant à des traditions séculaires que la politique des conquêtes violentes avait méconnues, car, dans la lente histoire de son agrandissement, ce sera, à l'inverse d'autres nations, son honneur éternel de n'avoir jamais déclaré une terre française qu'elle ne le fût auparavant par les mœurs et par le cœur.

« Sire, écrivait à Napoléon le fidèle Caulaincourt, son négociateur au congrès de Prague, cette paix coûtera peut-être quelque chose à votre amour propre, mais elle n'ôtera rien à votre gloire, car elle ne coûtera rien à la vraie grandeur de la France (1). » Mais Napoléon n'écouta pas ce conseiller dont nul mieux que vous n'a mis en lumière la clairvoyance et le dévouement. « Vos souverains nés sur le trône, avait-il dit quelques jours auparavant à Metternich, peuvent se laisser battre vingt lois et rentrer toujours dans leurs capitales; moi, je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne survivra pas au jour où j'aurai cessé d'être fort, et par conséquent d'être craint (2). » Et il refusa. Ce jour-là, Napoléon eut à choisir entre la France et lui-même. Ce ne fut pas la France qu'il choisit.

A partir de ce refus qui demeure sa grande faute, Napoléon joua en désespéré une partie suprême où, par un retour heureux pour sa mémoire, sa fortune finit par se confondre

(1) THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 217.

(2) *Mémoires du prince de Metternich*, t. 1, p. 149.

avec la fortune de la patrie. Quand il l'eut perdue, il semble qu'un instant ses yeux se dessillèrent, et que la clairvoyance du malheur lui fit apercevoir la nécessité du sacrifice. Il l'accomplit avec noblesse, et les scènes historiques de Fontainebleau ne manquent assurément ni de désintéressement ni de grandeur. Mais c'est un spectacle qui a sa grandeur aussi, celui de ce roi impotent, que la goutte avait jusqu'alors retenu à Hartwell, venant, d'une allure tranquille, rentrer en possession de l'héritage de ses pères, reprenant dès le premier jour le pas sur les souverains qui l'accueillaient dans sa propre capitale, et signant avec eux un traité qui assurait l'intégrité de la vieille France, ainsi que l'évacuation immédiate de son territoire. Les vainqueurs de Napoléon et les maîtres de Paris se sentaient contraints de respecter ce qui était, aux yeux de l'Europe, le patrimoine des Bourbons. Cinquante-sept années plus tard, la France n'a pas été protégée par ce respect. Elle sait ce qu'il lui en a coûté.

Heureuse eût-elle été en 1814 si ce traité avait marqué la fin de l'épopée à laquelle elle devait tant de gloire et de ruines. Mais la résignation n'était pas une vertu faite pour Napoléon. Justement exaspéré de certaines mesquineries dont il était victime, inquiet, non sans raison, de certains projets tramés contre lui, il se lança dans une dernière aventure sur laquelle il est impossible de ne pas adopter le jugement consigné par lui-même dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* : (1) « ... Le Roi se serait attaché tout bonnement à sa Charte ; moi je n'eusse pas songé à quitter l'île

(1) *Le Mémorial de Sainte-Hélène*. Édition Garnier, t. 1, p. 277.

d'Elbe... nous y aurions tous gagné. » La France y aurait gagné assurément; ses plaies eussent été moins profondes et plus tôt pansées; les haines politiques y seraient demeurées moins vivaces. Napoléon y eût gagné aussi une fin moins doutoureuse. Mais assurément la légende y aurait perdu.

Oh! qu'elle fut donc mal inspirée, la puissance sans idéal qui ne comprit point alors qu'un peu de générosité est parfois la meilleure des politiques, et qui l'envoya languir sur un rocher lointain. Sainte-Hélène a plus fait pour la légende qu'Austerlitz et Iéna. Comment ne pas s'attendrir en présence de ce long martyr, et ne pas reconnaître que si les fautes furent grandes, l'expiation a dépassé les fautes. De ces cruelles heures, quelques-unes furent-elles du moins consacrées au regret des dernières blessures que sa main avait involontairement portées à la pauvre amoureuse? Dans les propos recueillis par ses compagnons de captivité, ce qui paraît surtout dominer, c'est la volonté de pallier ses torts, d'exalter son génie et d'élever de ses propres mains un monument à sa gloire. Au temps de sa prospérité il en avait rêvé un autre qui eût été fait de pierre et de marbre : « Je vous envoie, écrivait-il en 1808 à Cambacérès, une lettre pour le président du Corps législatif. Vous pourriez insinuer l'idée que le Corps législatif décrêtât un monument sur les hauteurs du Mont de Mars dans lequel serait conservée la mémoire de cette preuve d'estime que je donne au Corps législatif. Les collèges électoraux feraient les frais de ce monument... Qu'on mêle dans tout cela des idées de code de commerce, de code Napoléon, de code criminel. C'est

un moyen d'avoir un beau monument que la position de Paris réclame, et de le faire aux frais de personnes que cela ne gênera pas (1). »

Ce monument qui devait être un hommage rendu à la force et aux intérêts n'est jamais sorti de terre; mais, sur ces mêmes hauteurs de Montmartre, s'élève aujourd'hui, construit pierre à pierre par l'humble et volontaire piété des fidèles, un autre monument dont il faut savoir dégager la pensée éternelle du vocable moderne sous lequel il a été consacré : c'est un hommage rendu et une prière adressée à cette puissance divine qui se joue des puissances humaines, et dont il est aussi difficile de nier l'existence que d'expliquer les desseins. Au plus fort de ses enivrements et de son orgueil, Napoléon n'avait jamais méconnu la réalité de cette puissance. « Qui a fait cela? » disait-il aux savants en leur montrant les astres, durant une claire nuit de la Méditerranée. On voudrait croire qu'à sa dernière heure il s'est en silence humilié devant elle, et que tout n'est point fiction poétique dans ces admirables vers que je puis me défendre de rap-peler :

On dit qu'aux derniers jours de sa longue agonie,
Devant l'éternité seul avec son génie,
Son regard vers le ciel parut se soulever :
Le signe rédempteur toucha son front farouche,
Et même on entendit murmurer sur sa bouche
Un nom... qu'il n'osait achever.

(1) *Lettres inédites de Napoléon I^{er}*, t. I, p. 250.

Achève!... C'est le Dieu qui règne et qui couronne,
C'est le Dieu qui punit, c'est le Dieu qui pardonne;
Pour les héros et nous, il a des poids divers.

Qui oserait présumer le jugement du Créateur sur la plus magnifique de ses créatures? Mais Napoléon a rencontré un autre juge que Dieu. Ce juge c'est la France, et la France lui a pardonné. Faisant aujourd'hui la balance des bienfaits et des maux qu'elle lui doit, elle trouve que les bienfaits l'emportent sur les maux, et elle s'est reprise à l'aimer d'un souvenir reconnaissant. A ce jugement suprême, ceux-là qui s'efforcent d'écouter d'autres voix que celle de leurs passions peuvent souscrire, à une condition toutefois : c'est que ce retour d'équité ne soit point au bénéfice d'un seul homme ni d'un seul régime. Par une triste singularité, notre pays est le seul qui ait pris son passé en horreur, et qui, ayant derrière lui la plus glorieuse histoire du monde, mette son orgueil à ne dater que d'avant-hier ou même d'hier. Il est temps de mettre un terme à un aussi étrange parti pris. Il est temps de reconnaître, en particulier que, si les gouvernements divers, dont la France a vu depuis un siècle la trop rapide succession, ont tous fait des fautes, tous aussi se sont proposé de faire quelque bien, et tous y ont, dans une plus ou moins large mesure, réussi. Méconnaître la sincérité et le résultat de leurs efforts ne fait qu'entretenir ces rancunes qui nous divisent, ces haines qui nous affaiblissent, et la France a besoin de toutes ses forces et de tous ses enfants.

C'est le devoir de l'historien de travailler à cette œuvre d'union et de justice. Je suis certain, Monsieur, que

vous le comprenez ainsi, et que votre beau talent, dont nous avons le droit d'attendre de nouvelles œuvres, obéira toujours à une double inspiration : le souci de la vérité et l'amour de la patrie.